

FORMATION PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU BTP ET DU GENIE CIVIL

FORMATION DRONE – SECTEURS TECHNIQUE – CATEGORIE OPEN

***Certification enregistrée sur France compétence le 01 Octobre 2024 sous le numéro RS6765 par TELEPILOTE SAS
LDLTECHBAPD***



La formation drone Piloter un drone dans le secteur du BTP et du génie civil (RS6765) s'adresse à toute personne souhaitant se former sur l'utilisation d'un drone dans la captation d'image aérienne technique dans le but de réaliser des inspections, des modélisations ou jumeaux numérique dans le secteur du BTP et du génie civil.

But de la formation : La catégorie prévue à l'article L6313-1 est : Action de formation.

Cette action a pour but :

- De réaliser des images aériennes professionnelles à l'aide de drones dans le secteur du BTP et du Génie Civil, en situation normal et anormale, en vue et hors vue du télépilote.
- Préparer une mission drone en catégorie OPEN dans un cadre réglementaire légal.
- De se préparer à la certification RS6765 – Piloter un drone dans le secteur du BTP et du Génie Civil

Les heures de formations e-learning sont consacrées à l'acquisition et à l'approfondissement des connaissances nécessaires à la préparation de la phase 1, notion aéronautique, préparation de mission et connaissance d'un drone. Ces connaissances sont essentielles pour comprendre les phases de constitution d'un dossier de mission drone. Cette partie de la formation est axée sur la compréhension détaillée des différents modules proposés nécessaire à la réussite de la certification, permettant aux participants de consolider leurs bases, de clarifier les points complexes et de se familiariser avec les thématiques essentielles à la réussite de leur parcours. Ce module est essentiel pour devenir un pilote de drone professionnelle.

Les 3 jours de formation pratique sont axés sur le côté opérationnelle avec la prise en main des commandes du drone. Puis un apprentissage plus fin de télé pilotage de drone pour préparer les élèves au pilotage de drone dans les secteurs de l'inspection visuelle, de relevé technique et de la modélisation 3D. Enfin la réalisation de modèle 3D et d'un nuage de points seront réalisés sur ordinateur en utilisant les images précédemment réalisées.

Vous aurez, à l'issus de cette formation, les compétences vous permettant de piloter un drone en scénario OPEN A1/A2/A3 avec les qualités nécessaires aux exigences du secteur du BTP et du génie civil.

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Durée : 42.00 heures : 3 jours (21h) en présentiel et 21h en e-learning asynchrone.

Horaires : 9h30 – 12h30 ; 13h30 – 17h30

Référence : LDLTECHBAPD



Profils des stagiaires

- Tous public ayant un projet professionnel clairement défini impliquant l'utilisation des drones dans le secteur du BTP et du génie civil, avec l'objectif d'enrichir les compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces domaines.



Pré-requis

- Avoir au moins 18 ans
- Être amené à réaliser des inspections et des modélisations de structures dans le secteur du BTP et du Génie Civil dans le cadre de son activité professionnelle.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser les vérifications techniques et aéronautiques nécessaires et les procédures légales obligatoires afin de préparer un vol mission de modélisation et d'inspection d'un bâti en respectant les éléments réglementaires d'exploitation d'un drone dans l'espace aérien.
- Préparer le drone dans le but de réaliser une captation de données de modélisation et d'inspection d'un bâti en contrôlant l'état de fonctionnement de l'appareil, en effectuant les réglages logiciels et en définissant précisément la zone de travail.
- Réaliser la mission de vol à l'aide du drone en appliquant l'ensemble des contrôles, réglages et procédures garantissant la sécurité des biens et des personnes pour capter les données conformes pour la modélisation et inspection du bâti.

LES DRONES LYONNAIS 283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest | Numéro SIRET: 894 357 755 00012 | Numéro de déclaration d'activité: 84691997969 (auprès du préfet de région de: RHONE ALPES) – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Édité le 09 Juillet 2026 – V2

- Télépiloter l'aéronef en conditions techniques anormales afin d'assurer le maintien du contrôle de l'appareil et des conditions de sécurité du vol en gérant les imprévus et les aléas techniques et environnementaux et en réalisant l'ensemble des opérations et des vérifications post-vol réglementaires.
- Réaliser le traitement des données captées pour créer la modélisation 3D du bâti, en exploitant les fonctionnalités du logiciel de photogrammétrie et en utilisant les données du drone pour générer et exporter une maquette numérique.



Contenu de la formation

Cette formation est conçue pour vous si vous travaillez ou souhaitez travailler dans le secteur du BTP et du génie civil et avez besoin d'utiliser des drones pour réaliser des prises de vues aériennes techniques. Si vous avez un projet professionnel précis qui implique l'utilisation de drones dans le secteur du BTP et du génie civil, cette formation vise à renforcer vos compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces secteurs.

Avantages de la formation :

- Approfondissement des préparations de missions à travers l'étude de cas concrets.
- Entraînement au pilotage pour perfectionner la pratique et développer des automatismes, facilitant ainsi les prises de vue.
- Formateur également télépilote de drone et ayant en charge des projets de modélisation 3D et inspections techniques.
- Passage d'un examen blanc en préparation à la certification professionnelle.



Programme de la formation & Plan de cours

E-LEARNING : FORMATION THÉORIQUE – PRÉPARATION À LA PHASE 1 DE LA CERTIFICATION – PRÉPARATION D'UN DOSSIER DE MISSION ET CONNAISSANCE DE L'AÉRONEF

JOUR 1 – 2 – 3 : 21H en e-learning – Préparation à la partie A & B du référentiel

- Module 1 : Sécurité aérienne
- Module 2 : Limitations de l'espace aérien
- Module 3 : Cadre réglementaire de l'aviation
- Module 4 : Limites des performances humaines
- Module 5 : Procédures Opérationnelles
- Module 6 : Introduction aux UAS
- Module 7 : Intégrité et protection des données
- Module 8 : Assurances
- Module 9 : Sécurité
- Module 10 : Connaissance météorologique
- Module 11 : Performance du drone en vol
- Module 12 : Atténuation des risques au sol
- Module Complémentaire : Initiation au principe de la prise de vues audiovisuelles par drone

PRESENTIEL : FORMATION PRATIQUE BAPD – MISE EN PRATIQUE & PRÉPARATION À LA CERTIFICATION RS6765

JOUR 4 :

Partie A du référentiel - Préparation mission de vol

- Vérification de la compatibilité de l'UAS (drone, instrumentation et charge utile) avec la mission.
- Extraction d'informations aéronautiques en utilisant les outils officiels de contrôle de la zone géographique.
- Évaluation de l'impact des phénomènes extérieurs sur le vol, incluant la consommation d'énergie, la maniabilité et la visibilité.
- Définition de la catégorie de la mission selon le scénario considéré, en fonction de l'objectif, de l'espace aérien, de la durée et des moyens techniques et humains disponibles.
- Obtention des autorisations d'exploitation ou des déclarations de survol auprès des organisations gouvernementales dans le cadre de la mise en place d'un protocole.

- Positionnement adapté à la situation et aux interlocuteurs, incluant la définition de l'autorité du pilote, le travail d'équipe et l'autogestion.
- Gestion des communications aéronautiques.
- Identification des risques de l'exploitation au sol et en vol en fonction des caractéristiques de la mission.
- Anticipation des limitations opérationnelles et des conditions d'exploitation.
- Communication des informations relatives à l'exploitation aux unités compétentes des services de la circulation aérienne, aux autres usagers de l'espace aérien et aux parties prenantes concernées, conformément aux autorisations ou aux conditions définies.
- Mise en place et gestion d'une zone minimale d'exclusion en fonction des caractéristiques de l'opération.

JOUR 4 – *Partie B du référentiel* - Préparation machine et zone de travail dans le but de réaliser une captation de données de modélisation et d'inspection d'un bâtiment.

- Vérification des points clef de la machine
- Mise en œuvre d'un moyen de captation des données
- Gestion des batteries en fonction de la mission menée
- Gestion des instruments de la machine avant la mise en place d'une mission.
- Vérification des systèmes de sécurité du drone (GPS, Log de vol, Coupure moteur...)
- Mise en place des limitations d'espace de vol (distance, hauteur de vol) et vérification de l'outil de positionnement de la machine.
- Paramétrage des systèmes automatique de la machine et des dispositifs de vue indirect.
- Mise en place d'une zone de travail
 - Repérage des lieux sur les cartes aéronautiques vu dans la première partie.
 - Demandes d'autorisations nécessaires au vol sur cette zone de travail
 - Préparation de la zone d'exclusion des tiers et mise en conformité de la zone de vol.
 - Repérage des obstacles présents sur la zone de vol et prises de décisions en fonction afin d'assurer un vol en toute sécurité.
- Réglage du capteur de vol – Capteur caméra et capteur optiques.

JOUR 5 – *Partie C du référentiel* - Vol en situation normale en vue de réaliser des prises de vues techniques :

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



- Mise en route de l'appareil
- Décollage et vérification de la stabilité de la machine en mode GPS.
- Vérification des commandes de vol (Tangage, Roulis et Lacet)
- Vérification du fonctionnement de la caméra ainsi que du retour vidéo sur la télécommande.
- Positionnement de la machine sur un point à une hauteur et une distance souhaitée.
- Déplacement de droite vers la gauche et de gauche vers la droite de façon fluide.
- Enregistrement vidéo/photo d'un objet d'une taille d'un centimètre
- Enregistrement vidéo en respectant le cadre technique et réglementaire de la mission de modélisation et d'inspection d'un bâti.
- Programmation du vol par drone afin de réaliser des photographies aériennes exploitable par des logiciels de photogrammétrie.
- Atterrissage en maîtrisant la descente et en assurant la sécurité.

JOUR 5&6 – Partie D du référentiel - Vol en situation anormale :

- Mise en œuvre des systèmes de sécurité d'un drone
 - Mode FailSafe
 - Mode RTH
 - Reprise de contrôle
 - Gestion du contrôle lors d'une perte GPS.
- Définition des procédures d'urgences en cas de perte radio
 - Recherche du signal modifiant l'orientation de la télécommande, en se rapprochant du drone.
 - Activation du FailSafe – Vol autonome
 - Coupure moteur
- Définition des procédures d'urgences en cas de défaut techniques ou logiciel.
 - Décalage du drone en zone de sécurité et atterrissage
 - Coupure moteur
- Gestion de l'intrusion d'un tier dans la zone de vol.
- Contrôle de la machine lors d'un atterrissage sans vision direct sur la machine.
- Gestion de la machine en vol après avoir perdu le retour vidéo sans connaître l'orientation du drone.
- Réaliser un compte rendu et un débriefing.

JOUR 6 – Partie D du référentiel - Procéder au post-traitement et à l'exploitation des données en vue de produire un model 3D numérique

- Prise en main du logiciel de photogrammétrie Metashape
- Réalisation d'un modèle 3D avec une précision au centimètre près.
- Vérification de la précision
- Création d'un MNE (Modèle Numérique d'Élévation)

Nous restons disponibles pour adapter nos formations en cas de besoin n'hésitez pas à nous faire part de toute aménagement nécessaire pour dispenser au mieux notre formation.



Organisation de la formation

SUIVI ET EVALUATION :

- Debrief quotidien.
- QUIZ avec un score à chaque module de la formation e-learning.
- Feuille de présence et d'émargements.
- « Examen » blanc sur chaque partie du référentiel.
- Examen blanc en fin de formation pratique.
- Certification professionnelle : RS6765 délivrée par l'organisme certificateur TELEPILOTE SAS suite à la réussite de l'évaluation finale.

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation finale :

La formation est clôturée par une épreuve d'évaluation finale d'une demi-journée (4 heures). La date de l'évaluation finale devant jury sera transmise au stagiaire lors de la validation de son dossier de formation.

Le jury de l'évaluation finale est composé du membre interne à l'Organisme de Formation *LES DRONES LYONNAIS* et de deux évaluateurs professionnels du secteur et maîtrisant les compétences visées par la certification.

Évaluation finale :

Évaluation en 5 phases. Mise en situation professionnelle reconstituée :

A partir d'un dossier de mission le/la candidat(e) doit :

1. Remplir un dossier mission et vérifier la faisabilité réglementaire,
2. Préparer l'appareil pour la réalisation de la mission de prise de vue
3. Réaliser la mission de captation de données en condition normale
4. Réaliser la mission en conditions anormales
5. Procéder au post-traitement et à l'exploitation des données en vue de produire un model 3D numérique

En cas d'échec, une session de rattrapage aura lieu dans les 60 jours suivant la date de fin du parcours certifiant. Si le niveau n'est toujours pas atteint, le stagiaire devra refaire l'ensemble du parcours.

INFORMATION CERTIFICATION :

- Vous vous engagez, lors de la validation de votre formation drone, à vous présenter à l'épreuve d'évaluation. (voir [CGU du site CPF](#) article 8).
- La date de l'épreuve d'évaluation vous sera transmise lors de la validation de votre dossier d'entrée en formation.
- Voir le référentiel de compétence et d'évaluation : [LIEN](#)

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de « Télépiloter un drone dans le secteur du BTP et Génie Civil » de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile

(DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 et/ou S1 S2 S3 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe

ORGANISME CERTIFICATEUR :

[TELEPILOTE SAS](#) – Certificateur pour la RS6765 depuis le 01 Octobre 2024, valide jusqu'au 01 Octobre 2028.

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de préparant à l'examen "Piloter un Drone dans le Secteur du BTP et du Génie Civil" de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel en lien avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile

(DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe.

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



TARIF :

Le coût de la formation 1210 € net de TVA

Ainsi que 380 € net de TVA de frais de passage devant le jury.

Soit un total de **1 590€ net de TVA.**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCES

- 15 jours ouvrés (délais légal), avant le début de l'action de formation, pour valider votre dossier sur Mon Compte Formation.
- Pour financement via OPCO / FAF ou autofinancement : de 1 jours à 1 mois suivant votre dossier.

ADMISSION :

- Après entretien téléphonique ou physique.
- L'inscription est réputée acquise lorsque : Le dossier d'entrée en formation a été complété dans son intégralité par le stagiaire.

CONTACT :

Vous pouvez nous contacter directement par email ou par téléphone.

Dylan CASTANO, Responsable Formations

0487381162

contact@lesdroneslyonnais.com

TAUX D'OBTENTION :

Au 12/09/2025, sur 5 candidats présentés à la certification, 5 l'ont obtenu soit un **taux d'obtention de 100%.**

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthode et outils pédagogiques :

METHODES PEDAGOGIQUES :

Salle dédiée à la formation, terrains de vols outdoor

Supports de cours synthétiques : réglementation, préparation de matériel, ect.

Un instructeur télépilote passionné et expérimenté.

Drones multicopters (ex : Phantom 4 Pro / Mavic 2 / Mavic 3 / Mavic 4 / Inspire 2)

SUPPORTS / OUTILS PEDAGOGIQUES :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Support de cours au format PDF

Plusieurs sites de vol

Une flotte de plus de 5 drones

Suivi de la formation sur Digiformat avec un espace dédié à chaque élève

Un accès à une plateforme de e-learning et de préparation au QCM est inclus.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP :

Accessibilité aux personnes handicapée :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Dylan Castano est le référent handicap de notre organisme de formation. Il est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 au 0487381162 ou par email à : contact@lesdroneslyonnais.com

LIEU DE LA FORMATION :

Centre de formation au télépilotage de Drone Civil – Limonest –

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

COMPETENCES DU FORMATEUR :

La formation est assurée par Dylan CASTANO, télépilote de drone professionnel et gérant de la société Les Drones Lyonnais, Dylan Castano est formateur BAPD/CATS/CATT/ Pratique Média/ Pratique BTP

LES DRONES LYONNAIS 283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest | Numéro SIRET: 894 357 755 00012 | Numéro de déclaration d'activité: 84691997969 (auprès du préfet de région de: RHONE ALPES) – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Dylan Castano est télépilote drone professionnel depuis 4 ans. Il a notamment réalisé de nombreuses prises de vues aériennes « Technique » et modélisation 3D.

C'est donc tout naturellement que Dylan apporte une plus-value dans l'accompagnement des élèves sur la notion de « Piloter un drone dans le secteur BTP et du génie civil ». Son expérience et son savoir-faire lui permette d'être un formateur de qualité pour cette certification.

Documentation : le formateur s'appuiera lors de la formation sur le référentiel de compétences et d'évaluation, sur le livret de progression, etc....

FORMATION PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU BTP ET DU GENIE CIVIL

FORMATION DRONE – SECTEURS TECHNIQUES – CATÉGORIES OPEN ET SPECIFIQUE – 35H

Certification enregistrée sur France compétence le 01 Octobre 2024 sous le numéro RS6765 par TELEPILOTE SAS



La formation drone Piloter un drone dans le secteur du BTP et du génie civil (RS6765) s'adresse à toute personne souhaitant se former sur l'utilisation d'un drone dans la captation d'image aérienne technique dans le but de réaliser des inspections, des modélisations ou jumeaux numérique dans le secteur du BTP et du génie civil.

But de la formation : La catégorie prévue à l'article L6313-1 est : Action de formation.

Cette action a pour but :

- De réaliser des images aériennes professionnelles à l'aide de drones dans le secteur du BTP et du Génie Civil, en situation normal et anormale, en vue et hors vue du télépilote.
- Préparer une mission drone dans les catégories OPEN & SPECIFIQUE dans un cadre réglementaire légal.
- De préparer la certification RS6765 – Savoir Piloter un drone dans les secteurs du BTP et du Génie Civil

La semaine de formation est axée sur le côté opérationnelle avec la prise en main des commandes du drone et les bonnes pratiques du télé pilotage, notamment en cas d'urgence. Puis un apprentissage plus fin de télé pilotage de drone pour préparer les élèves au pilotage de drone dans les secteurs de l'inspection visuelle, de relevé technique et de la modélisation 3D.

Vous aurez, à l'issus de cette formation, les compétences vous permettant de piloter un drone avec les qualités nécessaire aux exigences du secteur du BTP et du génie civil.

Durée : 35.00 heures sur 5 jours en présentiel

Horaires : 9h30 – 12h30 ; 13h30 – 17h30 du lundi au vendredi.

Référence : LDLTECH1W



Profils des stagiaires

- Tous public ayant un projet professionnel clairement défini impliquant l'utilisation des drones dans le secteur du BTP et du génie civil, avec l'objectif d'enrichir les compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces domaines.



Prérequis

- Avoir au moins 18 ans
- Être amené à réaliser des inspections et des modélisations de structures dans le secteur du BTP et du Génie Civil dans le cadre de son activité professionnelle.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser les vérifications techniques et aéronautiques nécessaires et les procédures légales obligatoires afin de préparer un vol mission de modélisation et d'inspection d'un bâti en respectant les éléments réglementaires d'exploitation d'un drone dans l'espace aérien.
- Préparer le drone dans le but de réaliser une captation de données de modélisation et d'inspection d'un bâti en contrôlant l'état de fonctionnement de l'appareil, en effectuant les réglages logiciels et en définissant précisément la zone de travail.
- Réaliser la mission de vol à l'aide du drone en appliquant l'ensemble des contrôles, réglages et procédures garantissant la sécurité des biens et des personnes pour capter les données conformes pour la modélisation et inspection du bâti.
- Télépiloter l'aéronef en conditions techniques anormales afin d'assurer le maintien du contrôle de l'appareil et des conditions de sécurité du vol en gérant les imprévus et les aléas techniques et environnementaux et en réalisant l'ensemble des opérations et des vérifications post-vol réglementaires.

- Réaliser le traitement des données captées pour créer la modélisation 3D du bâti, en exploitant les fonctionnalités du logiciel de photogrammétrie et en utilisant les données du drone pour générer et exporter une maquette numérique.



Contenu de la formation

Cette formation est conçue pour vous si vous travaillez ou souhaitez travailler dans le secteur du BTP et du génie civil et avez besoin d'utiliser des drones pour réaliser des prises de vues aériennes techniques. Si vous avez un projet professionnel précis qui implique l'utilisation de drones dans le secteur du BTP et du génie civil, cette formation vise à renforcer vos compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces secteurs.

Avantages de la formation :

- Approfondissement des préparations de missions à travers l'étude de cas concrets.
- Entraînement au pilotage pour perfectionner la pratique et développer des automatismes, facilitant ainsi les prises de vue.
- Formateur également télépilote de drone et gérant des projets de modélisation 3D et inspections techniques.
- Passage d'un examen blanc en préparation à la certification professionnelle.



Programme de la formation & Plan de cours

JOUR 1 – *Partie A du référentiel* - Préparation mission de vol

- Vérification de la compatibilité de l'UAS (drone, instrumentation et charge utile) avec la mission.
- Extraction d'informations aéronautiques en utilisant les outils officiels de contrôle de la zone géographique.
- Évaluation de l'impact des phénomènes extérieurs sur le vol, incluant la consommation d'énergie, la maniabilité et la visibilité.
- Définition de la catégorie de la mission selon le scénario considéré, en fonction de l'objectif, de l'espace aérien, de la durée et des moyens techniques et humains disponibles.
- Obtention des autorisations d'exploitation ou des déclarations de survol auprès des organisations gouvernementales dans le cadre de la mise en place d'un protocole.

- Positionnement adapté à la situation et aux interlocuteurs, incluant la définition de l'autorité du pilote, le travail d'équipe et l'autogestion.
- Gestion des communications aéronautiques.
- Identification des risques de l'exploitation au sol et en vol en fonction des caractéristiques de la mission.
- Anticipation des limitations opérationnelles et des conditions d'exploitation.
- Communication des informations relatives à l'exploitation aux unités compétentes des services de la circulation aérienne, aux autres usagers de l'espace aérien et aux parties prenantes concernées, conformément aux autorisations ou aux conditions définies.
- Mise en place et gestion d'une zone minimale d'exclusion en fonction des caractéristiques de l'opération.

JOUR 2 – *Partie B du référentiel* - Préparation machine et zone de travail dans le but de réaliser une captation de données de modélisation et d'inspection d'un bâtiment.

- Vérification des points clef de la machine
- Mise en œuvre d'un moyen de captation des données
- Gestion des batteries en fonction de la mission menée
- Gestion des instruments de la machine avant la mise en place d'une mission.
- Vérification des systèmes de sécurité du drone (GPS, Log de vol, Coupure moteur...)
- Mise en place des limitations d'espace de vol (distance, hauteur de vol) et vérification de l'outil de positionnement de la machine.
- Paramétrage des systèmes automatique de la machine et des dispositifs de vue indirect.
- Mise en place d'une zone de travail
 - Repérage des lieux sur les cartes aéronautiques vu dans la première partie.
 - Demandes d'autorisations nécessaires au vol sur cette zone de travail
 - Préparation de la zone d'exclusion des tiers et mise en conformité de la zone de vol.
 - Repérage des obstacles présents sur la zone de vol et prises de décisions en fonction afin d'assurer un vol en toute sécurité.
- Réglage du capteur de vol – Capteur caméra et capteur optiques.

JOUR 3 et 4 – *Partie C du référentiel* - Vol en situation normale en vue de réaliser des prises de vues techniques :

- Mise en route de l'appareil
- Décollage et vérification de la stabilité de la machine en mode GPS.
- Vérification des commandes de vol (Tangage, Roulis et Lacet)
- Vérification du fonctionnement de la caméra ainsi que du retour vidéo sur la télécommande.
- Positionnement de la machine sur un point à une hauteur et une distance souhaitée.
- Déplacement de droite vers la gauche et de gauche vers la droite de façon fluide.
- Enregistrement vidéo d'un plan fixe
- Enregistrement vidéo d'un plan en mouvement et de façon fluide.
- Enregistrement vidéo en effectuant un traveling perpendiculaire au pilote puis un demi-tour sur un point d'intérêt.
- Enregistrement vidéo durant un mouvement ou le drone prend de la hauteur tout en gardant la caméra sur le point d'intérêt à filmer qui lui reste au sol.
- Réalisation d'une Dolly sans vue direct sur le drone.
- Réalisation d'un POI (Point of Interest) en utilisant uniquement le retour caméra.
- Atterrissage en maîtrisant la descente et en assurant la sécurité.

JOUR 4 et 5 – *Partie D du référentiel* - Vol en situation anormale :

- Mise en œuvre des systèmes de sécurité d'un drone
 - Mode FailSafe
 - Mode RTH
 - Reprise de contrôle
 - Gestion du contrôle lors d'une perte GPS.
- Définition des procédures d'urgences en cas de perte radio
 - Recherche du signal modifiant l'orientation de la télécommande, en se rapprochant du drone.
 - Activation du Fail Safe – Vol autonome
 - Coupure moteur
- Définition des procédures d'urgences en cas de défaut techniques ou logiciel.
 - Décalage du drone en zone de sécurité et atterrissage
 - Coupure moteur
- Gestion de l'intrusion d'un tiers dans la zone de vol.
- Contrôle de la machine lors d'un atterrissage sans vision direct sur la machine.
- Gestion de la machine en vol après avoir perdu le retour vidéo sans connaître l'orientation du drone.

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



- Réaliser un compte rendu et un débriefing.

Nous restons disponibles pour adapter nos formations en cas de besoin n'hésitez pas à nous faire part de toute aménagement nécessaire pour dispenser au mieux notre formation.



Organisation de la formation

Suivi et évaluation :

- Debrief quotidien.
- Feuille de présence et d'émargements.
- Suivi du livret de progression.
- « Examen » blanc sur chaque partie du référentiel.
- Examen blanc en fin de formation pratique.
- Attestation de formation pratique drone + livret de progression.
- Certificat de réalisation.
- Certification professionnelle : RS6765 délivrée par l'organisme certificateur TELEPILOTE SAS suite à la réussite de l'évaluation finale.

Modalités d'évaluation :

Évaluation finale :

La formation est clôturée par une épreuve d'évaluation finale d'une demi-journée (4 heures). La date de l'évaluation finale devant jury sera transmise au stagiaire lors de la validation de son dossier de formation.

Le jury de l'évaluation finale est composé du membre interne à l'Organisme de Formation *LES DRONES LYONNAIS* et de deux évaluateurs professionnels du secteur et maîtrisant les compétences visées par la certification.

Évaluation finale :

Évaluation en 5 phases. Mise en situation professionnelle reconstituée :

A partir d'un dossier de mission le/la candidat(e) doit :

1. Remplir un dossier mission et vérifier la faisabilité réglementaire,
2. Préparer l'appareil pour la réalisation de la mission de prise de vue
3. Réaliser la mission de captation de données en condition normale
4. Réaliser la mission en conditions anormales
5. Procéder au post-traitement et à l'exploitation des données en vue de produire un model 3d numérique

En cas d'échec, une session de rattrapage aura lieu dans les 60 jours suivant la date de fin du parcours certifiant. Si le niveau n'est toujours pas atteint, le stagiaire devra refaire l'ensemble du parcours.

Information certification :

- Vous vous engagez, lors de la validation de votre formation drone, à vous présenter à l'épreuve d'évaluation. (voir [CGU du site CPF](#) article 8).
- La date de l'épreuve d'évaluation vous sera transmise lors de la validation de votre dossier d'entrée en formation.
- Voir le référentiel de compétence et d'évaluation : [LIEN](#)

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de « Télépiloter un drone dans le secteur du BTP et Génie Civil » de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile

(DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 et/ou S1 S2 S3 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe

Organisme certificateur :

[TELEPILOTE SAS](#) – Certificateur pour la RS6765 depuis le 01 Octobre 2024, valide jusqu'au 01 Octobre 2028.

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de préparant à l'examen "Piloter un Drone dans le Secteur du BTP et DU Génie Civil " de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel en lien avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



(DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 et/ou S1 S2 S3 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe

Tarif :

Le coût de la formation 2 510 € net de TVA

Ainsi que 380 € net de TVA de frais de passage devant le jury.

Soit un total de **2 890€ net de TVA.**

Délais d'accessibilité :

- 11 jours ouvrés (délais légal), avant le début de l'action de formation, pour valider votre dossier sur Mon Compte Formation.
- Pour financement via OPCO / FAF ou autofinancement : de 1 jours à 1 mois suivant votre dossier.

Admission :

- Après entretien téléphonique ou physique.
- L'inscription est réputée acquise lorsque : Le dossier d'entrée en formation a été complété dans son intégralité par le stagiaire.

CONTACT :

Vous pouvez nous contacter directement par email ou par téléphone.

Dylan CASTANO, Responsable Formations

0487381162

contact@lesdroneslyonnais.com

TAUX D'OBTENTION :

Au 12/09/2025, sur 7 candidats présentés à la certification, 7 l'ont obtenu soit un **taux d'obtention de 100%.**

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthode et outils pédagogiques :

METHODES PEDAGOGIQUES :

Salle dédiée à la formation, terrains de vols outdoor

Supports de cours synthétiques : réglementation, préparation de matériel, ect.

Un instructeur télépilote passionné et expérimenté.

Drones multirotors (ex : Phantom 4 Pro / Mavic 2 / Mavic 3 Entreprise / Matrice 4E)

SUPPORTS / OUTILS PEDAGOGIQUES :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Support de cours au format PDF

Plusieurs sites de vol

Une flotte de plus de 5 drones

Suivi de la formation sur Digiformat avec un espace dédié à chaque élève

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP :

Accessibilité aux personnes handicapée :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Dylan Castano est le référent handicap de notre organisme de formation. Il est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 au 0487381162 ou par email à : contact@lesdroneslyonnais.com

LIEU DE LA FORMATION :

Centre de formation au télépilotage de Drone Civil – Limonest –

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

COMPETENCES DU FORMATEUR :

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



La formation est assurée par Dylan CASTANO, télépilote de drone professionnel et gérant de la société Les Drones Lyonnais, Dylan Castano est formateur BAPD/CATS/CATT/ Pratique Média/ Pratique BTP

Dylan Castano est télépilote drone professionnel depuis 4 ans. Il a notamment réalisé de nombreuses prises de vues aériennes « Technique » et modélisation 3D.

C'est donc tout naturellement que Dylan apporte une plus-value dans l'accompagnement des élèves sur la notion de « Piloter un drone dans le secteur BTP et du génie civil ». Son expérience et son savoir-faire lui permette d'être un formateur de qualité pour cette certification.

Documentation : le formateur s'appuiera lors de la formation sur le référentiel de compétences et d'évaluation, sur le livret de progression, etc....

FORMATION PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU BTP ET DU GENIE CIVIL

FORMATION DRONE – SECTEURS TECHNIQUES – CATÉGORIES OPEN ET SPECIFIQUE – 70H

**Certification enregistrée sur France compétence le 01 Octobre 2024 sous le numéro RS6765 par TELEPILOTE SAS
LDLTECHW2**



La formation drone Piloter un drone dans le secteur du BTP et du génie civil (RS6765) s'adresse à toute personne souhaitant se former sur l'utilisation d'un drone dans la captation d'image aérienne technique dans le but de réaliser des inspections, des modélisations ou jumeaux numérique dans le secteur du BTP et du génie civil.

But de la formation : La catégorie prévue à l'article L6313-1 est : Action de formation.

Cette action a pour but :

- De réaliser des images aériennes professionnelles à l'aide de drones dans le secteur du BTP et du Génie Civil, en situation normal et anormale, en vue et hors vue du télépilote.
- Préparer une mission drone dans les catégories OPEN & SPECIFIQUE dans un cadre réglementaire légal avec des cours Théorique et Pratique.
- De préparer la certification RS6765 – Savoir Piloter un drone dans les secteurs du BTP et du Génie Civil.

La semaine de formation théorique est consacrée à l'acquisition et à l'approfondissement des connaissances aéronautique nécessaires à la réussite de la partie A du référentielle de la certification, à savoir Préparation d'un dossier de mission drone et vérifier la faisabilité réglementaire dans les scénarios OPEN & SPECIFIQUE. Elle est axée sur la compréhension détaillée de différent module aéronautique nécessaire pour l'obtention de la certification.

Elle est axée sur la compréhension détaillée des différents modules proposés à l'examen, permettant aux participants de consolider leurs bases, de clarifier les points complexes et de se familiariser avec les thématiques essentielles à la réussite de leur parcours.

La semaine de formation pratique est axée sur le côté opérationnelle avec la prise en main des commandes du drone et les bonnes pratiques du télé pilotage, notamment en cas d'urgence. Puis un apprentissage plus fin de télé pilotage de drone pour préparer les élèves au pilotage de drone dans les secteurs de l'inspection visuelle, de relevé technique et de la modélisation 3D.

Vous aurez, à l'issus de cette formation, les compétences vous permettant de piloter un drone avec les qualités nécessaire aux exigences du secteur du BTP et du génie civil.

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Durée : 70.00 heures sur 10 jours en présentiel

Horaires : 9h30 – 12h30 ; 13h30 – 17h30 du lundi au vendredi.

Référence : LDLTECH2W



Profils des stagiaires

- Tous public ayant un projet professionnel clairement défini impliquant l'utilisation des drones dans le secteur du BTP et du génie civil, avec l'objectif d'enrichir les compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces domaines.



Pré-requis

- Avoir au moins 18 ans
- Être amené à réaliser des inspections et des modélisations de structures dans le secteur du BTP et du Génie Civil dans le cadre de son activité professionnelle.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser les vérifications techniques et aéronautiques nécessaires et les procédures légales obligatoires afin de préparer un vol mission de modélisation et d'inspection d'un bâti en respectant les éléments réglementaires d'exploitation d'un drone dans l'espace aérien.
- Préparer le drone dans le but de réaliser une captation de données de modélisation et d'inspection d'un bâti en contrôlant l'état de fonctionnement de l'appareil, en effectuant les réglages logiciels et en définissant précisément la zone de travail.
- Réaliser la mission de vol à l'aide du drone en appliquant l'ensemble des contrôles, réglages et procédures garantissant la sécurité des biens et des personnes pour capter les données conformes pour la modélisation et inspection du bâti.

LES DRONES LYONNAIS 283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest | Numéro SIRET: 894 357 755 00012 | Numéro de déclaration d'activité: 84691997969 (auprès du préfet de région de: RHONE ALPES) – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Édité le 09 Juillet 2026 – V4

- Télépiloter l'aéronef en conditions techniques anormales afin d'assurer le maintien du contrôle de l'appareil et des conditions de sécurité du vol en gérant les imprévus et les aléas techniques et environnementaux et en réalisant l'ensemble des opérations et des vérifications post-vol réglementaires.
- Réaliser le traitement des données captées pour créer la modélisation 3D du bâti, en exploitant les fonctionnalités du logiciel de photogrammétrie et en utilisant les données du drone pour générer et exporter une maquette numérique.



Contenu de la formation

Cette formation est conçue pour vous si vous travaillez ou souhaitez travailler dans le secteur du BTP et du génie civil et avez besoin d'utiliser des drones pour réaliser des prises de vues aériennes techniques. Si vous avez un projet professionnel précis qui implique l'utilisation de drones dans le secteur du BTP et du génie civil, cette formation vise à renforcer vos compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces secteurs.

Avantages de la formation :

- Approfondissement des préparations de missions à travers l'étude de cas concrets.
- Entraînement au pilotage pour perfectionner la pratique et développer des automatismes, facilitant ainsi les prises de vue.
- Formateur également télépilote de drone et ayant en charge des projets de modélisation 3D et inspections techniques.
- Passage d'un examen blanc en préparation à la certification professionnelle.



Programme de la formation & Plan de cours

SEMAINE 1 : FORMATION THÉORIQUE CATS – PRÉPARATION À LA PHASE 1 DE LA CERTIFICATION – PRÉPARATION D'UN DOSSIER DE MISSION ET CONNAISSANCE DE L'AÉRONEF

1. Règlementation aérienne
2. Limites des performances humaines
3. Procédures opérationnelles
4. Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol

LES DRONES LYONNAIS 283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest | Numéro SIRET: 894 357 755 00012 | Numéro de déclaration d'activité: 84691997969 (auprès du préfet de région de: RHONE ALPES) – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

5. Connaissances générales en matières d'UAS
6. Météorologie
7. Performances de vol de l'UAS
8. Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques en vol

SEMAINE 2 : FORMATION PRATIQUE – PRÉPARATION À LA CERTIFICATION RS6765

JOUR 1 – *Partie A du référentiel* - Préparation mission de vol

- Vérification de la compatibilité de l'UAS (drone, instrumentation et charge utile) avec la mission.
- Extraction d'informations aéronautiques en utilisant les outils officiels de contrôle de la zone géographique.
- Évaluation de l'impact des phénomènes extérieurs sur le vol, incluant la consommation d'énergie, la maniabilité et la visibilité.
- Définition de la catégorie de la mission selon le scénario considéré, en fonction de l'objectif, de l'espace aérien, de la durée et des moyens techniques et humains disponibles.
- Obtention des autorisations d'exploitation ou des déclarations de survol auprès des organisations gouvernementales dans le cadre de la mise en place d'un protocole.
- Positionnement adapté à la situation et aux interlocuteurs, incluant la définition de l'autorité du pilote, le travail d'équipe et l'autogestion.
- Gestion des communications aéronautiques.
- Identification des risques de l'exploitation au sol et en vol en fonction des caractéristiques de la mission.
- Anticipation des limitations opérationnelles et des conditions d'exploitation.
- Communication des informations relatives à l'exploitation aux unités compétentes des services de la circulation aérienne, aux autres usagers de l'espace aérien et aux parties prenantes concernées, conformément aux autorisations ou aux conditions définies.
- Mise en place et gestion d'une zone minimale d'exclusion en fonction des caractéristiques de l'opération.

JOUR 2 – *Partie B du référentiel* - Préparation machine et zone de travail dans le but de réaliser une captation de données de modélisation et d'inspection d'un bâtiment.

- Vérification des points clef de la machine

- Mise en œuvre d'un moyen de captation des données
- Gestion des batteries en fonction de la mission menée
- Gestion des instruments de la machine avant la mise en place d'une mission.
- Vérification des systèmes de sécurité du drone (GPS, Log de vol, Coupure moteur...)
- Mise en place des limitations d'espace de vol (distance, hauteur de vol) et vérification de l'outil de positionnement de la machine.
- Paramétrage des systèmes automatique de la machine et des dispositifs de vue indirect.
- Mise en place d'une zone de travail
 - Repérage des lieux sur les cartes aéronautiques vu dans la première partie.
 - Demandes d'autorisations nécessaires au vol sur cette zone de travail
 - Préparation de la zone d'exclusion des tiers et mise en conformité de la zone de vol.
 - Repérage des obstacles présents sur la zone de vol et prises de décisions en fonction afin d'assurer un vol en toute sécurité.
- Réglage du capteur de vol – Capteur caméra et capteur optiques.

JOUR 3 et 4 – *Partie C du référentiel* - Vol en situation normale en vue de réaliser des prises de vues techniques :

- Mise en route de l'appareil
- Décollage et vérification de la stabilité de la machine en mode GPS.
- Vérification des commandes de vol (Tangage, Roulis et Lacet)
- Vérification du fonctionnement de la caméra ainsi que du retour vidéo sur la télécommande.
- Positionnement de la machine sur un point à une hauteur et une distance souhaitée.
- Déplacement de droite vers la gauche et de gauche vers la droite de façon fluide.
- Enregistrement vidéo d'un plan fixe
- Enregistrement vidéo d'un plan en mouvement et de façon fluide.
- Enregistrement vidéo en effectuant un traveling perpendiculaire au pilote puis un demi-tour sur un point d'intérêt.
- Enregistrement vidéo durant un mouvement ou le drone prend de la hauteur tout en gardant la caméra sur le point d'intérêt à filmer qui lui reste au sol.
- Réalisation d'une Dolly sans vue direct sur le drone.
- Réalisation d'un POI (Point of Interest) en utilisant uniquement le retour caméra.

- Atterrissage en maîtrisant la descente et en assurant la sécurité.

JOUR 4 et 5 – *Partie D du référentiel* - Vol en situation anormale :

- Mise en œuvre des systèmes de sécurité d'un drone
 - Mode FailSafe
 - Mode RTH
 - Reprise de contrôle
 - Gestion du contrôle lors d'une perte GPS.
- Définition des procédures d'urgences en cas de perte radio
 - Recherche du signal modifiant l'orientation de la télécommande, en se rapprochant du drone.
 - Activation du FailSafe – Vol autonome
 - Coupure moteur
- Définition des procédures d'urgences en cas de défaut techniques ou logiciel.
 - Décalage du drone en zone de sécurité et atterrissage
 - Coupure moteur
- Gestion de l'intrusion d'un tiers dans la zone de vol.
- Contrôle de la machine lors d'un atterrissage sans vision direct sur la machine.
- Gestion de la machine en vol après avoir perdu le retour vidéo sans connaître l'orientation du drone.
- Réaliser un compte rendu et un débriefing.

Nous restons disponibles pour adapter nos formations en cas de besoin n'hésitez pas à nous faire part de toute aménagement nécessaire pour dispenser au mieux notre formation.



Organisation de la formation

SUIVI ET EVALUATION :

- Debrief quotidien.
- QUIZ avec un score à chaque module de la semaine Théorique
- Feuille de présence et d'émargements.
- Suivi du livret de progression.
- « Examen » blanc sur chaque partie du référentiel.
- Examen blanc en fin de formation pratique.
- Attestation de formation pratique drone + livret de progression.
- Certification professionnelle : RS6765 délivrée par l'organisme certificateur TELEPILOTE SAS suite à la réussite de l'évaluation finale.

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation finale :

La formation est clôturée par une épreuve d'évaluation finale d'une demi-journée (4 heures). La date de l'évaluation finale devant jury sera transmise au stagiaire lors de la validation de son dossier de formation.

Le jury de l'évaluation finale est composé du membre interne à l'Organisme de Formation *LES DRONES LYONNAIS* et de deux évaluateurs professionnels du secteur et maîtrisant les compétences visées par la certification.

Évaluation finale :

Évaluation en 5 phases. Mise en situation professionnelle reconstituée :

A partir d'un dossier de mission le/la candidat(e) doit :

1. Remplir un dossier mission et vérifier la faisabilité réglementaire,
2. Préparer l'appareil pour la réalisation de la mission de prise de vue
3. Réaliser la mission de captation de données en condition normale
4. Réaliser la mission en conditions anormales
5. Procéder au post-traitement et à l'exploitation des données en vue de produire un model 3D numérique

En cas d'échec, une session de rattrapage aura lieu dans les 60 jours suivant la date de fin du parcours certifiant. Si le niveau n'est toujours pas atteint, le stagiaire devra refaire l'ensemble du parcours.

INFORMATION CERTIFICATION :

- Vous vous engagez, lors de la validation de votre formation drone, à vous présenter à l'épreuve d'évaluation. (voir [CGU du site CPF](#) article 8).
- La date de l'épreuve d'évaluation vous sera transmise lors de la validation de votre dossier d'entrée en formation.
- Voir le référentiel de compétence et d'évaluation : [LIEN](#)

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de « Télépiloter un drone dans le secteur du BTP et Génie Civil » de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile

(DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 et/ou S1 S2 S3 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe

ORGANISME CERTIFICATEUR :

[TELEPILOTE SAS](#) – Certificateur pour la RS6765 depuis le 01 Octobre 2024, valide jusqu'au 01 Octobre 2028.

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de préparant à l'examen "Piloter un Drone dans le Secteur du BTP et du Génie Civil" de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel en lien avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile

(DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe.

LES DRONES LYONNAIS 283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest | Numéro SIRET: 894 357 755 00012 | Numéro de déclaration d'activité: 84691997969 (auprès du préfet de région de: RHONE ALPES) – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



TARIF :

Le coût de la formation 3 510 € net de TVA

Ainsi que 380 € net de TVA de frais de passage devant le jury.

Soit un total de **3 890€ net de TVA.**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCES

- 15 jours ouvrés (délais légal), avant le début de l'action de formation, pour valider votre dossier sur Mon Compte Formation.
- Pour financement via OPCO / FAF ou autofinancement : de 1 jours à 1 mois suivant votre dossier.

ADMISSION :

- Après entretien téléphonique ou physique.
- L'inscription est réputée acquise lorsque : Le dossier d'entrée en formation a été complété dans son intégralité par le stagiaire.

CONTACT :

Vous pouvez nous contacter directement par email ou par téléphone.

Dylan CASTANO, Responsable Formations

0487381162

contact@lesdroneslyonnais.com

TAUX D'OBTENTION :

Au 12/09/2025, sur 5 candidats présentés à la certification, 5 l'ont obtenu soit un **taux d'obtention de 100%.**

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthode et outils pédagogiques :

METHODES PEDAGOGIQUES :

Salle dédiée à la formation, terrains de vols outdoor

Supports de cours synthétiques : réglementation, préparation de matériel, ect.

Un instructeur télépilote passionné et expérimenté.

Drones multicopters (ex : Phantom 4 Pro / Mavic 2 / Mavic 3 / Mavic 4 / Inspire 2)

SUPPORTS / OUTILS PEDAGOGIQUES :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Support de cours au format PDF

Plusieurs sites de vol

Une flotte de plus de 5 drones

Suivi de la formation sur Digiformat avec un espace dédié à chaque élève

Un accès à une plateforme de e-learning et de préparation au QCM est inclus.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP :

Accessibilité aux personnes handicapée :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Dylan Castano est le référent handicap de notre organisme de formation. Il est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 au 0487381162 ou par email à : contact@lesdroneslyonnais.com

LIEU DE LA FORMATION :

Centre de formation au télépilotage de Drone Civil – Limonest –

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

COMPETENCES DU FORMATEUR :

La formation est assurée par Dylan CASTANO, télépilote de drone professionnel et gérant de la société Les Drones Lyonnais, Dylan Castano est formateur BAPD/CATS/CATT/ Pratique Média/ Pratique BTP

LES DRONES LYONNAIS 283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest | Numéro SIRET: 894 357 755 00012 | Numéro de déclaration d'activité: 84691997969 (auprès du préfet de région de: RHONE ALPES) – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

LES DRONES LYONNAIS

283 Rue de l'Étang

69760 Limonest

contact@lesdroneslyonnais.com

0487381162



Dylan Castano est télépilote drone professionnel depuis 4 ans. Il a notamment réalisé de nombreuses prises de vues aériennes « Technique » et modélisation 3D.

C'est donc tout naturellement que Dylan apporte une plus-value dans l'accompagnement des élèves sur la notion de « Piloter un drone dans le secteur BTP et du génie civil ». Son expérience et son savoir-faire lui permette d'être un formateur de qualité pour cette certification.

Documentation : le formateur s'appuiera lors de la formation sur le référentiel de compétences et d'évaluation, sur le livret de progression, etc....